Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 54 (1946)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: En quelques lignes...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Es ist schwer, eine Auswahl zu treffen. Für die Blinden mag der berühmte Theologe Eduard Riggenbach sprechen, für die Schwachsinnigen der Tiermaler Gottfried Mind, für die körperlich Behinderten der armlose Johann Wynistorff und für die Gehörlosen

der Bildhauer August Bösch.

Ihr starkes Leben, das sie jeden Widerstand bezwingen liess, soll uns das Herz öffnen zur tätigen Hilfe für alle von der Natur Benachteiligten. Denn auch sie möchten sich ihres kleinen, bescheidenen Lebens freuen wie wir, denen ein gütiges Geschick gesunde Sinne und Gliedmassen schenkte und bis heute bewahrte. Wir wollen zudem neuen Lebensmut schöpfen aus dem tapfern Geist grosser Gebrechlicher. Wir brauchen ihn heute! Prof. Max Huber sagt, dass Opferbereitschaft für eine aussichtslos scheinende oder gar verlorene Sache ein Kennzeichen sei für die Bewährung echten Schweizertums: Winkelried, Morgarten bis Murten, St. Jakob an der Birs, Schweizergarde in Paris, Nidwalden 1798.

Kämpfen wir für die Sache der Gebrechlichen, so kämpfen wir im richtigen Schweizergeist!

En quelques lignes . . .

Depuis quelque temps le Comité international de la Croix-Rouge était en pourparlers avec les Puissances occupantes alliées en Allemagne en vue de l'envoi de secours aux enfants et aux malades parmi la population civile allemande. Par son communiqué du 14 décembre 1945, le Comité international a pu annoncer la conclusion d'un accord dans ce sens, touchant l'agglomération du Grand-Berlin. Le Comité fait savoir aujourd'hui que des conventions analogues ont été conclues le 6 novembre dernier au sujet de la zone d'occupation britannique et le 7 décembre concernant la zone d'occupation française. Le Comité international de la Croix-Rouge est donc autorisé maintenant à transporter vers les zones britannique et française les médicaments, les denrées alimentaires et les vêtements qui seront mis à sa disposition en faveur de la population civile allemande, ainsi que des réfugiés des territoires de l'Est. Tous ces secours seront distribués sur place et sous son contrôle aux enfants et aux malades. Cette autorisation s'étend également aux organisations humanitaires qui collaborent avec la Croix-Rouge internationale.

Trente millions de cartes! C'est le chiffre global des fiches entassées les unes sur les autres, qui se trouvent actuellement dans les différents fichiers de l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève. Ce chiffre représente le travail de six longues années. Sur ces fiches sont portés les noms de centaines de milliers de prisonniers de guerre et d'internés civils, anciens et actuels. Ces fiches formeraient une colonne de trois mille mètres — dix fois la hauteur de la Tour Eiffel à Paris!

Dans le camp de prisonniers de guerre allemands à Fort Custer aux Etats-Unis, les détenus ont organisé une collecte en faveur du Comité international de la Croix-Rouge, qui a atteint le montant de 10'000 dollars. Cette somme sera mise à la disposition des victimes des camps de concentration en Allemagne. En outre, les prisonniers de guerre du camp de Ferry ont recueilli 39'000 dollars, ce qui correspond à une contribution de sept dollars par homme.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, le Comité international de la Croix-Rouge a reçu et expédié 93'000'000 lettres de toute sorte. De 600 lettres qui arrivaient journellement à la fin de 1939, le courrier reçu est monté, fin 1944, à 200'000 lettres par jour.

Pendant la guerre, le Comité international de la Croix-Rouge a transmis sous forme de secours collectifs un total de 32'640'000 colis de vivres d'un poids global de 400'000 tonnes aux prisonniers de guerre et aux internés civils de toutes nationalités, dans toutes les parties du mode et d'un valeur de 3 milliards de francs suisses.

Le Secours dentaire international.

Le 22 décembre 1945, le Secours dentaire international (S. D. I.) inaugurait à Genève la Clinique médico-dentaire transportable qui est destinée à la ville du Hâvre.

Qu'est-ce que le Secours dentaire international et quel est son but?

Constitué le 24 février 1945, avec la participation de nombreux médecins-dentistes et de techniciens suisses, et en étroite collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le S. D. I. se propose:

1º de se renseigner sur l'état des soins dentaires dans les pays dé-

 de se renseigner sur l'état des soins dentaires dans les pays dévastés par la guerre, d'examiner les conditions dans lesquelles les dentistes sont appelées à y exercer leur profession, de recenser le matériel existant et de constater l'état des instituts dentaires:

- 2º de recuellir ou d'acheter aux conditions les plus favorables des installations et du matériel dentaire de tout genre, et de distribuer ce matériel, par l'entremise des Croix-Rouges nationales;
- d'organiser des centres médico-dentaires fixes ou ambulants dans les pays sinistrés (dispensaires, baraquements, wagons dentaires) où se donneront des soins gratuits à la population indigente, aux prisonniers et aux internés rapatriés, aux sans-foyers;
- 4º enfin le S. D. I. veut donner aux médecins-dentistes, libérés des camps de concentration, l'occasion de reprendre l'exercice de leur profession.

Quels résultats le S. D. I. a-t-il pu atteindre jusqu'à présent?

Depuis sa fondation, le S. D.I. a pu fournir, entre autres, à la Belgique: pour environ 30'000 francs suisses de dents artificielles; la France: un cabinet dentaire complet pour le centre médico-scolaire de Levallois-Perret; la Hollande: pour environ 30'000 francs suisses d'instruments, de médicaments et de matériel dentaire; l'Autriche: deux cabinets dentaires complets, avec atelier de prothèses, pour un centre de soins aux déportés; au Luxembourg: du matériel pour compléter les installations de douze dentistes partiellement sinistrés.

Quels sont les projets en voie de réalisation?

- 1º Envoi aux villes de Brest et de Caën de deux baraquements dentaires complets, avec installation à deux fauteuils et atelier de prothèses. A ces dispensaires sera rattaché un personnel suisse dûment qualifié qui donnera des soins gratuits à la population indigente, aux prisonniers et déportés rapatriés, aux adolescents et aux enfants.
- 2º Envoi à Lille du wagon dentaire aménagé par la Croix-Rouge suisse et le Comité international de la Croix-Rouge, et racheté par le Don suisse pour le compte du S. D.I.
- 3º Envoi à Arnhem en Hollande de deux baraquements dentaires, du même type que ceux qui ont été envoyés en France; ils seront exploités par du personnel hollandais. Ces baraquements sont déjà arrivés sur place, et l'activité doit commencer au début de 1946.

Vom Werk der Kinderhilfe

Während der Monate Januar und Februar werden etwas über 1000 französische Kinder in die Schweiz einreisen. Die Genfer Regierung stellt zum Empfang dieser Transporte das Centre Henri-Dunant für die nächsten drei Monate unentgeltlich zur Verfügung. In Dünkirchen, Bergues und St-Pol im Departement du Nord sind die für Säuglingsheime bestimmten Baracken Ende November aufgestellt und in den ersten Tagen Dezember eingerichtet worden. Am 10. Dezember ist die Equipe unserer Kinderhilfe zur Führung dieser Säuglingsheime abgereist. Die Equipe besteht aus 20 Personen und setzt sich aus Aerztinnen, Krankenschwestern und Kindergärtnerinnen zusammen.

Im Januar werden 250 Kinder, die in prätuberkulösem Zustand in Adelboden eintrafen, als vollständig geheilt nach Frankreich zurückkehren und andern 250 prätuberkulösen Kindern Platz machen.

Die Lage in Oberösterreich ist, verglichen mit Niederösterreich, verhältnismässig gut. Der Arbeitsausschuss hat deshalb festgelegt, das Kontingent für die Aufnahme österreichischer Kinder neu zu verteilen, nämlich aus Oberösterreich 2500 Kinder, aus Wien und Umgebung 3500 Kinder. Ein Transport aus Linz musste deshalb gestrichen werden. Dafür soll ein Konvoi mit 10—14jährigen Mädchen, die besonders gefährdet sind, durchgeführt werden. Für Wien sind im Frühling Transporte von Knaben im Alter von 10—14 Jahren vorgesehen, die in Pfadfinderlagern betreut werden.

Schwester Kasser kämpft in Wien gegen grosse Schwierigkeiten. Trotzdem ist es ihr dank unerschütterlicher Tatkraft gelungen, einige Kantinen in Betrieb zu setzen. Sie hofft, das Werk innert kürzester Zeit bis auf 20'000 Kinder ausdehnen zu können. Dies ist um so wichtiger, als die Schweiz das einzige Land darstellt, das im Kreise des interalliierten Hilfskomitees direkt und selbständig in Wien und Niederösterreich arbeiten kann. Um sofort neue Lebensmittel nach Wien senden zu können, hat der Arbeitsausschuss einen weiteren Vorschusskredit von Fr. 289'000.— bewilligt, in der Meinung, die Schweizer Spende um Rückerstattung, entweder in Waren oder in Geld, zu ersuchen. Bereits hat die Schweizer Spende einen Teil ihrer in Wien lagernden Lebensmittel Schwester Kasser übergeben, womit sie die Kantinenspeisung schon heute auf 10'000 Kinder ausdehnen kann. Um diese Riesenarbeit zu ermöglichen, hat der Arbeitsausschuss den nötigen Kredit zur Anschaftung eines kleinen Lieferwagens für Wien bewilligt, da dort alle Transportmittel fehlen.